

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada à l'Ambassadeur  
des États-Unis d'Amérique*

Ottawa, le 17 septembre 1973

N° FLA—506

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 157 du 1<sup>er</sup> août 1973, dans laquelle vous proposez, au nom du Gouvernement des États-Unis, qu'un Accord soit conclu entre le Gouvernement des États-Unis et le Gouvernement du Canada concernant la perception et l'administration au Canada de l'impôt sur le revenu des employés du Gouvernement des États-Unis au Canada qui y sont assujettis.

Le Gouvernement canadien a agréé les propositions formulées dans votre Note et j'ai, par conséquent, l'honneur de confirmer que votre Note et la présente réponse, qui fait également foi en français et en anglais, constituent entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

MITCHELL SHARP

*Le secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures*

Son Excellence  
L'honorable Adolph W. Schmidt,  
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,  
Ottawa.